Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 44 (1973)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JUI

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLIVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 6 Juin 1973

SOMMAIRE

Assemblée générale de l'ADIJ — Hommage à M. René Steiner — Le message du président d'honneur - Programme d'activité - Historique d'Inter-Jura - Pourquoi Inter-Jura -Les relations intérieures et extérieures d'Inter-Jura — † Willy Sunier

Assemblée générale de l'ADIJ

L'ADIJ a tenu son assemblée générale le samedi 26 mai 1973 à Moutier et cela pour la deuxième fois consécutive afin de marquer l'ouverture

de son secrétariat permanent dans cette ville.

Dans ses propos introductifs, le président a.i., M. Favre, salua l'assistance et en particulier M. Maurice Péquignot, conseiller aux Etats, M. Henri Huber, conseiller d'Etat, Me Albisetti, chef de l'Office cantonal d'aménagement, plusieurs députés et préfets, ainsi que Me Steullet, maire de Moutier.

Rapports et comptes

Les rapports d'activité du comité et des différentes commissions ayant été approuvés sans discussion, Me Marcel Houlmann, préfet de La Neuveville, présenta les comptes, qui bouclent avec un excédent de recettes de 7251 fr. sur un total de 173 600 fr. Ces comptes furent acceptés sur rapport de M. Wüst, au nom des vérificateurs. Il en fut de même du budget 1973.

Election d'un nouveau président

M. René Steiner ayant démissionné avec effet au 1er avril 1973, le Comité central avait désigné un président ad intérim en la personne de M. Henri-Louis Favre, directeur de l'Ecole secondaire et maire de Recon-

vilier. Il s'agissait donc de nommer un successeur à M. Steiner.

Deux propositions furent présentées, l'une émanant de la Direction et du Comité central par l'intermédiaire de M. R. Berdat, proposant M. Henri-Louis Favre, président a.i., l'autre émanant du préfet Parrat, de Delémont, qui proposait M. Frédéric Savoye, administrateur à Saint-Imier.

Le résultat fut le suivant : M. Savoye fut élu président par 176 voix contre 61 à son concurrent, M. Favre.

M. René Steiner nommé président d'honneur

Il y a deux mois, M. Steiner quittait la présidence de l'ADIJ après avoir été secrétaire général durant vingt-cinq ans et président central de 1960 à avril 1973.